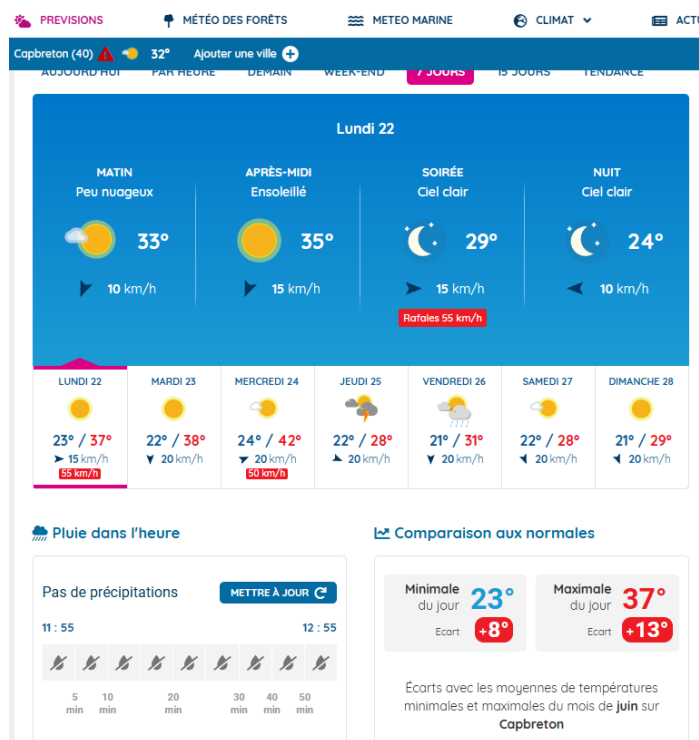


Objet : Annulation du séjour surf de l'Association Sportive "La Violette" à Capbreton

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'en raison du placement du département des Landes en **vigilance rouge météorologique**, les autorités compétentes, Éducation nationale et Préfectures recommandent de limiter les déplacements au strict nécessaire afin de garantir la sécurité de tous. Les niveaux de températures très élevées prévues pour les prochains jours amènent à des risques forts de malaises, et les vents annoncés conjugués aux fortes chaleurs accroît considérablement les risques d'incendies sur le département des Landes. La journée de jeudi sera également marquée de risques d'orages.



Dans ce contexte, et après évaluation de la situation, nous sommes contraints d'**annuler le séjour surf organisé par l'Association Sportive "La Violette" à Capbreton.**

Cette décision, prise en concertation avec les responsables de l'établissement et les organisateurs du séjour, est motivée par notre volonté de garantir la sécurité des élèves et des accompagnateurs. Les conditions météorologiques annoncées ne permettent pas d'assurer le déroulement de l'activité dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Nous sommes conscients de la déception que cette annulation peut susciter chez les élèves, qui s'étaient investis dans ce projet et attendaient ce séjour avec enthousiasme. Toutefois, la sécurité de chacun demeure notre priorité absolue.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**A Toulouse le 22 juin 2026 - L'équipe de l'Association Sportive "La Violette"
Collège Pierre de Fermat - Toulouse**